



**Dons de documents d'archives et
contrats de cession des droits d'auteur
au profit du Département du Bas-Rhin.**

Rapport n° CP/2016/12

Service gestionnaire :

Direction des archives, du patrimoine et de la mémoire

Résumé :

Dons de documents d'archives et contrats de cession des droits d'auteur au profit du Département du Bas-Rhin.

Parallèlement à leur mission traditionnelle de collecte des archives publiques, les Archives départementales accueillent également des archives privées, principalement sous forme de dons et parfois de dépôts. Il s'agit toujours de documents historiques à forte valeur ajoutée et la plupart vient illustrer les thèmes majeurs de l'histoire bas-rhinoise, voire alsacienne.

Il est proposé à la commission permanente d'accepter de manière définitive les donations avec ou sans cession des droits d'auteur, intervenues depuis le dernier passage en commission.

Vous voudrez bien trouver en annexe le tableau récapitulatif des fonds et collections par série ou sous-série d'archives. La série J contient les documents traditionnels sur support papier, les séries AV et Fi des documents respectivement audiovisuels et figurés. Le tableau donne l'intitulé précis des archives, une analyse globale décrivant le contenu du fonds ou de la collection, enfin le statut des documents et la date de la donation aux Archives départementales.

Le présent dispositif se fonde sur l'article L 212-8 du Code du Patrimoine.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- accepte les donations d'archives dans les tableaux annexés au rapport.

- approuve la conclusion des contrats de cession de droits d'auteur accompagnant les documents protégés au titre du droit d'auteur, contrats dont les caractéristiques essentielles résultent des tableaux annexés au rapport.

Elle autorise par ailleurs son président à signer, le moment venu, les contrats de cession de droits d'auteur.

Strasbourg, le 21/12/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY